

COPIL INVENTAIRE ZONES HUMIDES - CLE ORGE-YVETTE

CR – REUNION 22 JUIN 2018

Lieu / Date de réunion :

SIBSO – le vendredi 22 juin 2018

Thématique du groupe de travail :

- ❖ Mise en contexte de l'étude
- ❖ Présentation de la méthode floristique et pédologique
- ❖ Restitution des résultats
- ❖ Premières interprétations et perspectives

Membres présents :

Joachim ROGEON	Chambre d'Agriculture Ile-de-France
Florence GALLIOU	Chargée de mission Urbanisme & Foncier - SIAHVY
Arthur BRUNAUD	Animateur Contrat de Bassin – SIBSO
Irène GRAND	Conseillère Départementale Essonne
Laura TUAL	Chargée de mission Rivière – SIAHVY
Laetitia GIEUX	Stagiaire Urbanisme et Foncier - SIAHVY
Catherine GIOBELLINA	Présidente de l'Union des Amis du PNR
Christian GUIN	Représentant de l'E.N.E
Cynthia GAUER	Responsable CLE & SAGE Orge-Yvette
Alexis HAUSSOULLIEZ	SIHAL
Cécile AHOUANDJINO	Stagiaire Milieux naturels SIVOA
Armand CHARBONNIER	Président Association Epinoche Val d'Orge AAPPMA
Ludovic LUCAS	Forum des Marais Atlantique

Contexte de l'étude

Mr GAUVRIT resitue l'étude menée en interne par la CLE dans son contexte. Mr GAUVRIT cite le travail de recensement des zones humides effectué par le bureau d'étude SCE sur le territoire du SAGE Orge-Yvette comme un travail quantitatif avec un objectif de cartographie de délimitation des zones humides.

Mr GAUVRIT mentionne l'étude des fonctions des zones humides effectuée en interne par la CLE comme complémentaire au travail effectué par le bureau d'étude SCE, et permet de mettre en avant les différents services écosystémiques prodigués par les zones humides.

Présentation de la méthodologie

Mr GAUVRIT présente dans un premier temps la méthodologie liée à l'étude fonctionnelle des zones humides, avec la présentation des différents indicateurs (décrits dans le guide d'évaluation des fonctions humides) qui permet d'évaluer les différentes fonctions assurées par les zones humides étudiées. Les méthodes liées aux prospections pédologiques ainsi que celles liées aux prospections botaniques sont décrites dans cette partie suite à la présentation des indicateurs.

Mr ROGÉON demande si l'étude a pour objectif de montrer les « impacts positifs » des milieux naturels.

Mme GAUER répond que l'étude a effectivement ce but, et reprecise le travail du bureau d'étude SCE dans la délimitation des zones humides tandis que l'étude fonctionnelle permet de mieux décrire les fonctions assurées par les sites. Mme GAUER indique que l'objectif de l'étude est d'intégrer la description des zones humides dans les PLU et dans les permis de construire des communes.

Mr GAUVRIT présente les différents sites étudiés (Châteaufort en Yvelines, Bruyères-Le-Châtel, Corbreuse, Saint-Sulpice-de-Favières et Sainte-Geneviève-des-Bois.), ainsi que les différents enjeux pour chaque site (projets d'urbanisme, conservation et projets d'aménagement).

Présentation des premiers résultats - Pédologie

Mr GAUVRIT présente dans cette partie les résultats liés à la pédologie par site. Les résultats sont présentés en mettant en avant les fonctions les plus vraisemblablement assurées par les différentes propriétés du sol (texture et taille des horizons, présence d'hydromorphie dans les horizons et pH), au vu des notes globales par site précisées par les indicateurs. Globalement, la fonction de dénitrification est assurée par la texture argileuse (en surface et/ou en profondeur) dans les zones humides étudiées.

Mr ROGÉON met en avant le fait que la fonction de dénitrification est surtout utile si le cours d'eau passe dans la zone, et non si les zones humides sont alimentées par des nappes d'eaux souterraines.

Mme GAUER et Mr GAUVRIT précisent que toutes les zones humides sont situées dans des enclaves composées de deux cours d'eau au minimum, et de ce fait, les zones humides étudiées sont bien alimentées par ceux-ci.

Présentation des premiers résultats - Botanique

Mr GAUVRIT présente dans un premier temps un tableau récapitulatif des notes attribuées par les indicateurs liés à la végétation sur tous les sites. Tous les sites étant entièrement végétalisés, toutes les fonctions effectuées par la végétation sont vraisemblablement bien assurées.

Mr GAUVRIT présente par la suite les relevés botaniques effectués par site, avec les espèces majoritairement présentes. La majorité des sites sont des milieux riches en azote avec des pH neutres. Mr GAUVRIT indique qu'une forêt de frêne située à Châteaufort en Yvelines semble perdre son caractère de zone humide, le sol étant en partie situé sur une zone de remblais.

Mr ROGÉON précise que la présence de plantes indicatrices de milieux calcicoles serait sûrement due à la nature du remblai composé de briques rouges observées sur le terrain.

Mme GAUER indique que ce site pourrait être visé par un projet de restauration et/ou de compensation. Néanmoins, la faisabilité technique serait à étudier.

Interprétation des résultats

Mr GAUVRIT stipule que les interactions plantes-sol doivent être maintenues pour préserver la fonctionnalité des zones humides, en ne modifiant ni le sol ni la végétation et leurs dynamiques propres. Mr GAUVRIT précise que les zones humides permettent d'atténuer les pollutions des cours d'eau induits par les pratiques agricoles et les eaux pluviales ainsi que l'impact des inondations sur les agglomérations situées en aval des bassins versants.

Mme GAUER ajoute que les fiches milieux (des fiches décrivant les zones humides étudiés à destination des élus et à intégrer dans les PLU) devraient avoir une estimation des volumes d'eaux retenus par les sites étudiés.

Mr GAUVRIT précise qu'une présentation de la biodiversité et de la connectivité des habitats n'a pas été réalisée pour cette réunion, mais souligne l'importance de la préservation de la biodiversité spécifique des zones humides par la présence d'espèces patrimoniales.

Mme GAUER ajoute que la biodiversité et la connexion entre les habitats est un point relativement bien pris en compte par les communes, notamment par l'intégration des trames Vertes et Bleues dans les PLU (SRCE)

Mr GAUVRIT énonce que toutes les zones humides effectuent les fonctions décrites par la bibliographie scientifiques, et que le concept des notes utilisées dans l'étude permet avant tout de dégager les points forts des sites étudiés. Néanmoins, ces notes ne devraient pas permettre de classer les zones.

Mr GAUVRIT signale que l'étude sur les rigoles et les fossés n'a pas encore été traitée mais sera présente dans le rapport final. Il stipule que ce sont des paramètres importants pour certains indicateurs, notamment les fonctions liées au ralentissement au ruissellement par exemple. Il signale aussi que l'étude des indicateurs liés aux différents milieux naturels n'a pas encore été traitée mais sera présent dans le rapport final.

Mr GAUVRIT ajoute que les rigoles et fossés font partis des indicateurs dont la note est la plus facile à améliorer. En effet, il faudrait boucher les rigoles pour limiter le drainage effectué par ces dernières.

Mr ROGEON et Mme GAUER demandent si le comblement de ces rigoles n'augmenterait pas le risque d'inondation. Mr GAUVRIT mentionne qu'il vérifiera dans le guide de fonction des zones humides.

Perspectives de l'exploitation des résultats

Mr GAUVRIT présente les fiches milieux comme des outils de plus-values pour les zones humides étudiées, potentiellement extrapolable sur la zone alluviale riveraine. Les fiches milieux feraient une description de différentes communautés végétales recensées et une description des sols, articulées en fonction des parties d'un PLU.

Mme GAUER ajoute qu'une analyse des résultats se fera sur la zone tampon et le paysage entourant le site, ainsi que la zone contributive qui alimente la zone humide. Mr GAUVRIT précise que ce serait pour bien contextualiser chaque zone et préciser les enjeux liés au paysage agricole ou urbain.

Mme GAUER demande à l'ensemble des membres s'il est possible de faire une OAP orientée sur la protection de zones humides particulières. Mme GALLIOU répond en disant que c'est possible, et précise en évoquant les OAP thématiques (OAP Trames Vertes et Bleues par exemple), dans lesquelles il faudra mettre des prescriptions particulières.

Mr GAUVRIT évoque une base de réflexion possible sur d'éventuels projets de restauration de zones humides, comme par exemple sur la frênaie de Châteaufort. Mme GAUER ajoute que des prescriptions de gestion pourraient être proposées pour les communes à l'issue de l'étude.

Mme GIOBELLINA propose d'ajouter les propriétaires dans les projets de concertation des élus et des riverains, ces personnes peuvent posséder des terrains qui deviennent inconstructibles si ces derniers sont classés en zones humides.